Olivet : des lieux zéro pesticide exemplaires

Publication : mercredi 26 août 2020 15:17

La Républque du Centre, 26 août 2020

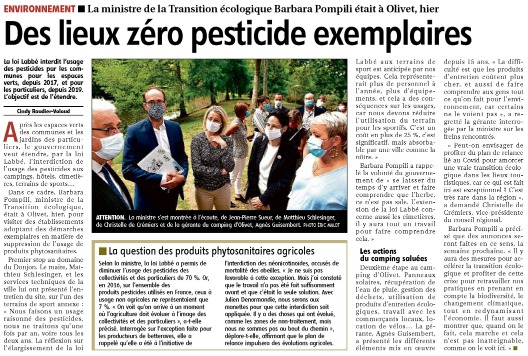

ENVIRONNEMENT ■ La ministre de la Transition écologique Barbara Pompili était à Olivet, hier

Des lieux zéro pesticide exemplaires

La loi Labbé interdit l'usage des pesticides par les communes pour les espaces verts, depuis 2017, et pour les particuliers, depuis 2019. L'objectif est de l'étendre.

Cindy Roudier-Valaud

Après les espaces verts des communes et les jardins des particuliers, le gouvernement veut étendre, par la loi Labbé, l'interdiction de l'usage des pesticides aux campings, hôtels, cimetières, terrains de sports…

Dans ce cadre, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, était à Olivet, hier, pour visiter des établissements adoptant des démarches exemplaires en matière de suppression de l'usage de produits phytosanitaires.

Premier stop au domaine du Donjon. Le maire, Matthieu Schlesinger, et les services techniques de la ville lui ont présenté l'entretien du site, sur l'un des terrains de sport annexe : « Nous faisons un usage raisonné des pesticides, nous ne traitons qu'une fois par an, voire tous les deux ans. La réflexion sur l'élargissement de la loi Labbé aux terrains de sport est anticipée par nos équipes. Cela représenterait plus de personnel à l'année, plus d'équipements, et cela a des conséquences sur les usages, car nous devons réduire l'utilisation du terrain pour les sportifs. C'est un coût en plus de 25 %, c'est significatif, mais absorbable par une ville comme la nôtre. »

Barbara Pompili a rappelé la volonté du gouvernement de « se laisser du temps d'y arriver et faire comprendre que l'herbe, ce n'est pas sale. L'extension de la loi Labbé concerne aussi les cimetières, il y aura tout un travail pour faire comprendre cela. »

Les actions du camping saluées

Deuxième étape au camping d'Olivet. Panneaux solaires, récupération de l'eau de pluie, gestion des déchets, utilisation de produits d'entretien écologiques, travail avec les commerçants locaux, location de vélos… La gérante, Agnès Guisembert, a présenté les différents éléments mis en œuvre depuis 15 ans. « La difficulté est que les produits d'entretien coûtent plus cher, et aussi de faire comprendre aux gens tout ce qu'on fait pour l'environnement, car certains ne le voient pas », a regretté la gérante interrogée par la ministre sur les freins rencontrés.

« Peut-on envisager de profiter du plan de relance lié au Covid pour amorcer une vraie transition écologique dans les lieux touristiques, car ce qui est fait ici est exceptionnel ? C'est très rare dans la région », a demandé Christelle de Crémiers, vice-présidente du conseil régional.

Barbara Pompili a précisé que des annonces seront faites en ce sens, la semaine prochaine. « Il y aura des mesures pour accélérer la transition écologique et profiter de cette crise pour retravailler nos pratiques en prenant en compte la biodiversité, le changement climatique, tout en redynamisant l'économie. Il faut aussi montrer que, quand on le fait, cela marche et cela n'est pas inatteignable, comme on le voit ici. » ■

ATTENTION. La ministre s'est montrée à l'écoute, de Jean-Pierre Sueur, de Matthieu Schlesinger, de Christelle de Crémiers et de la gérante du camping d'Olivet, Agnès Guisembert. PHOTO ÉRIC MALOT

■ La question des produits phytosanitaires agricoles

Selon la ministre, la loi Labbé a permis de diminuer l'usage des pesticides des collectivités et des particuliers de 70 %. Or, en 2016, sur l'ensemble des produits pesticides utilisés en France, ceux à usage non agricoles ne représentaient que 7 %. « On voit qu'on arrive à un moment où l'agriculture doit évoluer à l'image des collectivités et des particuliers », a-t-elle précisé. Interrogée sur l'exception faite pour les producteurs de betteraves, elle a rappelé qu'elle a été à l'initiative de l'interdiction des néonicotinoïdes, accusés de mortalité des abeilles. « Je ne suis pas favorable à cette exception. Mais j'ai constaté que le travail n'a pas été fait suffisamment avant et que c'était la seule solution. Avec Julien Denormandie, nous serons aux manettes pour que cette interdiction soit appliquée. Il y a des choses qui ont évolué, comme les zones de non-traitement, mais nous ne sommes pas au bout du chemin », déplore-t-elle, affirmant que le plan de relance impulsera des évolutions agricoles.